AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C3160
FR0010613471-FS0918

18 novembre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SUEZ

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 novembre 2021 la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 novembre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SUEZ et détenir indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 648 550 actions SUEZ représentant autant de droits de vote, soit 0,10% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Goldman Sachs International	0	0
Goldman Asset Management, L.P.	539 948	0,08
Goldman, Sachs & Co. LLC	83 567	0,01
Goldman Sachs Bank Europe SE	16 008	ns
Goldman Sachs Asset Management International	8 674	ns
United Capital Financial Advisers, LLC	353	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	**648 550**	**0,10**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SUEZ hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading s'applique pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, 16 353 actions SUEZ (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions SUEZ et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat, sans date d'échéance prévue.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 83 222 actions SUEZ (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) au titre de 2 contrats « *swaps* », à dénouement en espèces, exerçables à tout moment entre le 30 décembre 2021 et le 13 janvier 2022.

[1] Sur la base d'un capital composé de 639 599 827 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.